

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Andragos Pro

### INFORMATIONS PERSONNELLES

ENTREPRISE / ORGANISME / NOM: .....

ADRESSE : .....

INTERLOCUTEUR : .....

LIEU DE FORMATION : Dans les locaux de votre société  **OU** dans les locaux de l'OF

NUMERO DE SIRET:.....

TELEPHONE : .....

E-MAIL : .....

### CHOIX DE FORMATIONS

DATE(S) DE SESSION : ...../...../.....

NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES: .....

NOM DE LA FORMATION CHOISIE: .....

DUREE DE LA FORMATION

1/2 journée

1 journée

2 journées

\*1 Bulletin d'inscription par module de formation.

*Acompte 30% a la commande*

### CONDITIONS DE PAIEMENT

- Un chèque d'acompte de 30% du montant total de la formation est à joindre à ce bulletin d'inscription pour valider votre inscription maximum 10 jours avant le début de la formation. Ordre : Andragos Pro

- Le solde à régler par chèque ou virement bancaire à réception de la facture de vente à l'issue de la formation. Si vous souhaitez que cette formation soit financée directement par votre OPCA, merci de nous communiquer ses coordonnées précises : .....

« Bon pour accord » le ...../...../.....

Nom et prénom du signataire : .....

Qualité : .....

Signature et cachet :

Le responsable demandeur de l'inscription déclare avoir pris connaissance des « Conditions générales d'inscription » qui figurent au verso du présent bulletin et les accepter sans réserve.

Bulletin à nous retourner par voie postale ou par mail à l'adresse suivante : [contact@andragospro.com](mailto:contact@andragospro.com)

Andragos Pro

6 Rue Jolivet, 37000 TOURS

0627610522

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Formation Andragos Pro

### 1 INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription sont effectuées en retournant le bulletin d'inscription, dûment rempli, à l'adresse qui figure sur celui-ci ou par email. L'inscription ne sera prise en compte que si toutes les rubriques de ce bulletin sont renseignées.

Le bulletin d'inscription, daté, signé par une personne habilitée et revêtu du cachet de l'entreprise ou de l'organisme vaut, pour ANDRAGOS PRO, ordre de commande.

### 2 LIMITATION DES EFFECTIFS

Pour permettre un bon fonctionnement andragogique de la formation, l'effectif des participants est limité à 15 personnes.

### 3 CONVOCATION

Sept jours avant le début de la formation, une convocation est envoyée à l'entreprise ou à l'organisme demandeur qui se charge de la transmettre aux stagiaires concernés.

### 4 COÛT

Le coût concerne les frais pédagogiques ainsi que la rémunération du formateur. Il ne comprend pas les frais d'hébergement et de bouche du formateur qui vous seront facturés en supplément en cas de besoin (uniquement pour les formations qui se déroulent hors de la région Centre-Val de Loire). Ce coût sera alors notifié sur le devis et sur la facture de vente. Le coût global est un coût unique HT par groupe de formation.

### 5 FACTURATION

Un acompte de 30% du montant total de la formation sera à verser à ANDRAGOS PRO lors de l'inscription à une formation en accompagnement du dossier d'inscription. ANDRAGOS PRO fournira une seconde facture de vente correspondant au montant à solder à l'issue de la formation, celle-ci sera à régler sous trente jours à compter de l'édition de la facture. Dans le cas d'une inscription individuelle, le processus de facturation reste le même. Nos tarifs s'entendent HT, Andragos Pro n'étant pas assujetti à la TVA.

### 6 EVALUATION

À l'issue de la formation, ANDRAGOS PRO délivre aux stagiaires une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation.

### 7 PAIEMENT

ANDRAGOS PRO accepte les règlements par chèque ou virement bancaire uniquement.

### 8 DESISTEMENT

En cas de désistement plus de 3 semaines avant le début de la formation, ANDRAGOS PRO ne facture pas et remboursera son client du montant de l'acompte versé préalablement.

En cas de désistement moins de 3 semaines avant le début de la formation, ANDRAGOS PRO retiendra l'acompte versé au titre de l'inscription.

### 9 HEBERGEMENT - RESTAURATION

ANDRAGOS PRO ne prend en charge ni l'hébergement, ni la restauration des stagiaires. Ces frais sont à régler sur place par les stagiaires.